



STOP A L'ABANDON ET LA MALTRAITANCE

Aujourd'hui, il est très simple de se procurer une bête en animalerie, qu'il s'agisse d'un chien, d'un chat, d'un oiseau, d'un rongeur ou même d'un poisson.

Mais l'acte d'achat doit être mûrement réfléchi.

Savez vous réellement à quoi vous attendre en acquérant un animal ? Vous êtes vous suffisamment renseigné ?

Chaque espèce animale nécessite des soins spécifiques.

Renseignez-vous de façon à bien comprendre votre animal et vivre agréablement avec lui. N'oubliez pas que les codes de communication sont différents entre les Hommes et les animaux. Ainsi, vous éviterez les mauvaises surprises.

Vivre en harmonie.

Sachez également qu'aux différentes races correspondent des traits de caractère et des aptitudes particulières. N'imposez pas à un lapin une cage pour cochon d'inde ou à un teckel le même exercice qu'un chien de traîneau.

Et la législation ?

Les mauvais traitements et la cruauté envers les animaux sont sévèrement punis par loi. Les peines vont de l'amende à l'emprisonnement.

La maltraitance, ça n'est pas que les coups.

La maltraitance, c'est tout simplement le manquement besoins de l'animal : nourriture insuffisante, environnement inadapté, manque d'attention, manque de soins...

Avant d'adopter, réfléchissez, informez-vous.

Plutôt que d'encourager la « mise sur le marché » de nouveaux animaux, sachez qu'il existe des solutions alternatives, comme l'adoption dans une association de protection animale.